



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 19650-4:2022

Organisation et numérisation des informations relatives aux bâtiments et ouvrages de génie civil, y compris modélisation des informations de la

Organization and digitization of
information about buildings and civil
engineering works, including building
information modelling (BIM) -

Organisation und Digitalisierung von
Informationen zu Bauwerken und
Ingenieurleistungen, einschließlich
Bauwerksinformationsmodellierung

09/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 19650-4:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 19650-4:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 19650-4:2022

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 19650-4

Septembre 2022

ICS 91.010.01; 93.010; 35.240.67

Version Française

**Organisation et numérisation des informations relatives
aux bâtiments et ouvrages de génie civil, y compris
modélisation des informations de la construction (BIM) -
Gestion de l'information par la modélisation des
informations de la construction - Partie 4: Échange
d'informations (ISO 19650-4:2022)**

Organisation und Digitalisierung von Informationen zu
Bauwerken und Ingenieurleistungen, einschließlich
Bauwerksinformationsmodellierung (BIM) -
Informationsmanagement mit BIM - Teil 4:
Informationsaustausch (ISO 19650-4:2022)

Organization and digitization of information about
buildings and civil engineering works, including
building information modelling (BIM) - Information
management using building information modelling -
Part 4: Information exchange (ISO 19650-4:2022)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 1 août 2022.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 19650-4:2022) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 59 « Bâtiments et ouvrages de génie civil » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 442 « Modélisation des informations de la construction (BIM) » dont le secrétariat est tenu par SN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mars 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mars 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 19650-4:2022 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 19650-4:2022 sans aucune modification.

**Organisation et numérisation des
informations relatives aux bâtiments
et ouvrages de génie civil, y compris
modélisation des informations de
la construction (BIM) — Gestion de
l'information par la modélisation des
informations de la construction —**

**Partie 4:
Échange d'informations**

*Organization and digitization of information about buildings and
civil engineering works, including building information modelling
(BIM) — Information management using building information
modelling —*

Part 4: Information exchange



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
3.1 Termes relatifs aux phases	2
3.2 Termes relatifs aux activités	2
4 Vue d'ensemble du processus	3
5 Étapes du processus	4
5.1 Mobilisation et production d'informations	4
5.1.1 Généralités	4
5.1.2 Mobilisation et essais avant l'échange d'informations	4
5.1.3 Mise en œuvre	4
5.2 État partagé	5
5.3 État publié	5
5.4 Actions de modification	5
5.4.1 Généralités	5
5.4.2 Identifier les problèmes et les risques	5
5.4.3 Attribuer les problèmes et les risques	6
5.4.4 Mettre en œuvre les modifications	6
6 Décisions sur le changement d'état	6
6.1 Décision A: approbation pour partage	6
6.2 Décision B: autorisation et acceptation pour publication	6
6.3 Critères de décision	7
6.4 Exceptions	8
7 Critères de révision d'un échange d'informations	8
7.1 Environnement de données commun (CDE)	8
7.2 Conformité	8
7.3 Continuité	8
7.4 Communication	9
7.5 Cohérence	9
7.6 Complétude	10
7.7 Autres critères (informatifs)	10
Annexe A (informative) Normes de schémas et formats de données ouverts	12
Bibliographie	13